

Contrat d'établissement 2012-2016

Ce contrat d'établissement constitue l'approfondissement et le développement du contrat précédent, qui se proposait de promouvoir « l'attractivité et le rayonnement » des disciplines ALLSHS (Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales). L'attractivité reste au cœur des deux premiers axes stratégiques tandis que le rayonnement, conçu dans une perspective de partenariat et d'échange avec les autres disciplines et établissements du site breton, et de structuration du site rennais, nourrit le troisième axe. L'autre particularité de ce contrat est qu'il s'inscrit dans un contexte de remaniement de l'organisation de l'établissement, qui fait suite à l'accession aux RCE. Cohérente avec la stratégie globale de l'établissement, cette réorganisation s'accompagnera, d'une part, d'un dialogue renforcé entre la direction de l'université et le terrain et, d'autre part, d'une démarche d'allocation de moyens sur projets. L'ensemble des projets et dispositifs mis en place, quel que soit leur domaine, sera concerné par ces évolutions. Enfin, souhaitant respecter les principes du développement durable (économique, social et environnemental), l'établissement accordera une vigilance particulière à la prise en compte de cette dimension dans les actions mises en œuvres sur chacun des trois axes.

1- Savoirs disciplinaires et insertion professionnelle

Les formations proposées par les universités d'Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales ont plus que jamais leur place dans le monde contemporain ; elles remplissent les fonctions qui leur sont dévolues : transmission de savoir, qualification supérieure, possibilité d'accès de tous les publics à celle-ci (quelle que soit leur origine sociale), attractivité internationale. Parmi l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, la spécificité de l'université est, sur ce plan, d'offrir des enseignements construits à partir de l'activité de recherche des enseignants-chercheurs ; c'est avant tout par son appui sur la recherche que l'enseignement universitaire détient les capacités de s'auto-évaluer, de se renouveler et d'éveiller l'esprit critique de ceux qui en bénéficient. Ces caractéristiques sont des atouts essentiels pour l'insertion professionnelle des étudiants, laquelle constitue une validation de la pertinence du dispositif de formation de l'université.

Ces missions fondamentales de l'université doivent cependant prendre en compte les évolutions contextuelles. Ainsi, un des enjeux actuels est l'intégration, dans les formations et les cursus, de scénarios intégrant des ressources en ligne, solutions alternatives au face-à-face pédagogique, introduisant ainsi la multimodalité, et créant un nouvel espace temps pour la formation afin d'améliorer l'accueil et l'insertion pédagogiques des étudiants dans la communauté universitaire, et de favoriser l'autonomie, le travail personnel et collaboratif, le suivi des études, la communication pédagogique et les chances de réussite. Le Service Universitaire d'Enseignement à Distance (SUED) est le premier bénéficiaire de cette évolution, qui doit irriguer l'ensemble de notre offre de formation.

Bien qu'également tributaire des évolutions technologiques, l'activité de recherche est essentiellement affectée par l'évolution des règles de financement ; les financements sur projets prenant de plus en plus le pas sur les dotations budgétaires récurrentes qui continueront à être attribuées selon des procédures critériées et transparentes. Cette évolution impose le renforcement des cellules d'ingénierie nécessaires au montage et au

suivi des dossiers, qui, sans cette assistance technique, parasitent de plus en plus l'activité du chercheur.

Formation initiale et continue

Le premier axe, pour ce qui concerne les formations, repose ainsi sur un double objectif. Il s'agit d'abord d'affirmer nos savoirs disciplinaires dans le champ des ALLSHS car aucune mesure visant à aider à la réussite des étudiants, à faciliter leur insertion professionnelle et à les accompagner dans l'ensemble des formations dont ils peuvent disposer tout au long de leur vie, ne saurait se développer hors de l'appui sur une (ou plusieurs) référence(s) disciplinaire(s) forte(s), offrant à chacun une voie privilégiée pour acquérir des connaissances spécifiques, se les approprier, et construire des compétences reconnues.

L'un des premiers principes à mettre en œuvre quant à l'acquisition des savoirs disciplinaires est l'aide à la réussite par la mobilisation des actions du plan licence : relation Lycée-Université (information des lycéens, orientation des néo-bacheliers), passerelles pour la réorientation à tous les niveaux du cursus, renforcement des dispositifs d'accueil, enseignants référents, tutorats, évaluation des enseignements, réduction des effectifs de certains groupes de TD, mesures incitatives pour l'inscription en double cursus, etc. Elle se traduit également par l'accompagnement semi-individualisé des étudiants, par des possibilités de mises à niveau, par l'amélioration de l'accueil des étudiants dans les bibliothèques et par le développement, d'une part, des formations à la méthodologie documentaire des niveaux LMD, d'autre part, de la méthodologie informatique et des langues vivantes (une langue obligatoire à raison d'au moins deux heures d'enseignement hebdomadaires pendant les six semestres de la licence et le master 1, en groupes d'apprentissage de faible taille, une seconde langue facultative pendant l'ensemble du cursus). L'ensemble de ces mesures fera l'objet d'évaluations des dispositifs mis en place en vue de leur amélioration. En lien avec les services de scolarité et les équipes pédagogiques, le SUIO-IP a un rôle essentiel dans cette entreprise.

Mais la réussite aux examens n'est qu'une première étape dans un cursus de formation ; encore faut-il que les diplômes délivrés permettent de s'insérer professionnellement. Pour répondre à cet impératif, parallèlement aux formations professionnalisantes, notre offre de formation est également déclinée selon cinq champs professionnels qui ont été définis en fonction des possibilités d'insertion professionnelle auxquelles conduisent les formations : métiers de l'administration et des organisations, métiers de la culture et de la création artistique, métiers de l'enseignement et de la formation, métiers de l'information et de la communication, métiers des secteurs de la santé et du social. Cette seconde entrée, qui s'accompagne de la mise en place d'enseignements complémentaires de préprofessionnalisation pour toutes les licences généralistes, donne une meilleure lisibilité de l'offre auprès des acteurs socioéconomiques, et une lecture plus attractive de nos formations. Ainsi, dès le second semestre de licence 1, et tout au long du cursus de Licence, tous les étudiants suivent des enseignements dits de « préprofessionnalisation » librement choisis dans un des cinq champs professionnels. L'ensemble est complété par des dispositifs de certification (CLES, C2i). Répondant au même objectif, tout étudiant de licence peut, sur la base du volontariat, effectuer un stage en entreprise, en s'appuyant sur les dispositifs mis à sa disposition depuis une vingtaine d'années, dans le cadre du Pôle Formation Emploi du SUIO-IP, lequel accompagne l'étudiant dans le processus de rapprochement avec le

monde socio-économique (au sens large) et encadre, outre les stages obligatoires intégrés à des formations, le dispositif de stages conseillés afin de s'assurer de la cohérence entre le projet de stage et le projet de formation de l'étudiant. Cette mise en relation des formations avec des secteurs d'emploi sera consolidée, et le dispositif de préprofessionnalisation « Champs et parcours », conforté après évaluation.

De tels objectifs impliquent des partenariats forts avec les mondes socio-économiques, notamment dans le cadre des diplômes professionnels (licences et masters), dont des partenariats privilégiés avec le monde académique, la préparation aux métiers de l'enseignement étant un enjeu important pour nombre de nos filières disciplinaires. L'exploitation des données issues de l'application « Pstages », application créée par l'université Rennes 2, permet à l'établissement d'avoir une connaissance approfondie de tous les secteurs d'activités qui accueillent nos stagiaires, et d'engager ainsi des partenariats qui relèvent de liens déjà existants.

Nos partenariats avec les collectivités territoriales, déjà très impliquées dans certaines de nos formations professionnelles, seront renforcés. Les collectivités territoriales sont en effet des employeurs potentiels pour les diplômés de nombreuses filières offertes par l'université Rennes 2 au regard de la grande diversité de métiers qu'elles proposent. L'université Rennes 2 entend ainsi prolonger le réseau régional, déjà consistant, constitué par les centres de gestion de la fonction publique territoriale (CDG) des quatre départements de la Région Bretagne et la délégation régionale du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), en vue de favoriser l'accès de nos diplômés à l'emploi dans les collectivités territoriales, soutenues par les centres de gestion et la délégation régionale du CNFPT. L'extension de ce réseau régional à des partenariats interrégionaux (CDG et CNFPT des régions Basse-Normandie et Pays de la Loire), est prévue, notamment à partir de l'extension des licences professionnelles en alternance largement ouvertes à la formation continue et à la VAE, et dont les taux d'insertion professionnelle sont extrêmement positifs. L'extension de ce réseau vers d'autres partenariats interrégionaux est engagée. De même, les actions communes avec l'Union des Entreprises d'Ille et Vilaine et avec le tissu économique régional sont reconduites et développées. Une approche au plus près du terrain avec les branches professionnelles, avec les PME, mais aussi avec le secteur associatif, créateur d'emploi et qui embauche nombre de nos anciens étudiants, permettra de mieux appréhender les besoins en formation des futurs employeurs mais aussi de promouvoir auprès d'eux les cursus et les compétences de nos étudiants. Enfin, l'université Rennes 2 poursuivra le renforcement de ses actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes. En lien avec les équipes pédagogiques, la Maison de l'Innovation Sociale et de l'Entrepreneuriat est chargée de développer ces ressources pour tous les étudiants.

La présence de l'établissement sur les réseaux sociaux est un enjeu essentiel tant vis-à-vis des nouvelles pratiques étudiantes, proactives sur les réseaux sociaux, que des recruteurs. Fidèle à sa tradition d'innovation sur les questions d'insertion professionnelle, l'université Rennes 2 souhaite augmenter sa visibilité et son attractivité sur les réseaux (de type viadeo ou linkedin). Elle engagera une démarche fédérative et structurante des identités « université Rennes 2 » afin d'ancrer les réseaux d'anciens dans une logique Web 2.0, et de promouvoir les actions de l'établissement en faveur du rapprochement Université / Secteurs d'emploi auprès des étudiants.

Dans cette articulation renforcée entre savoirs disciplinaires et insertion professionnelle, la Formation Tout au Long de la Vie (aide à la reprise d'études avec formations courtes adaptées, renforcement du dispositif de VAE, accompagnement au bilan de compétences) et la mobilisation de ressources numériques pour l'enseignement à distance seront des dispositifs essentiels. La Formation Tout au Long de la Vie est en effet un moyen de promotion sociale (exemple du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires : DAEU), et un enjeu individuel mais aussi un enjeu collectif pour l'entreprise et la société, dans la perspective du maintien et du développement de l'emploi. La perspective d'atteindre 50% d'une tranche d'âge avec un diplôme de l'enseignement supérieur est un argument de poids pour le développement de la formation tout au long de la vie. Les publics cibles sont et seront demain plus nombreux ; il appartient aux universités de répondre à leurs besoins par une politique volontariste d'accueil, d'orientation et d'accompagnement. Dans cette même perspective, l'université Rennes 2 continuera à soutenir les initiatives pédagogiques dans le domaine des pratiques de formation en alternance. Ainsi, en étroite collaboration avec le conseil régional de Bretagne et le CFA Universitaire de Bretagne, l'université Rennes 2 ouvrira plusieurs Unités de Formation en Apprentissage (UFA), dispositifs qui sont encore trop peu présents dans les filières des Sciences Humaines et Sociales. Une première UFA a été ouverte en 2011-2012 dans la filière « Sciences de l'Education ». Enfin, le projet retenu en 2009 par le Haut Commissariat à la Jeunesse, et l'expérimentation menée en 2010 et 2011 dans la filière STAPS, devraient aboutir à l'ouverture de l'apprentissage dans ce secteur au cours du contrat 2012-2016 en collaboration notamment avec le Comité Olympique Régional. Par ailleurs, l'université Rennes 2 poursuivra son effort pour développer et améliorer l'accès à la Validation des Acquis de l'Expérience (700 validations fin 2011) pour les entreprises, les branches professionnelles et les nouveaux masters « Métiers de l'Enseignement et de la Formation ».

Recherche scientifique

Par ses spécialisations disciplinaires, l'université Rennes 2 a vocation à être un pôle de référence en matière de recherche en Arts-Lettres-Langues et Sciences humaines et Sociales (sont concernées 17 des 19 unités de recherche de l'université), et elle a donc vocation à éclairer les enjeux des transformations technologiques, économiques, sociales, politiques du contexte actuel. L'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur a confirmé notre université en tant que pôle de référence dans les domaines qui sont les siens. La politique de recherche de l'établissement doit donc permettre de renforcer cette position.

Les dix-neuf unités de recherche que compte l'université se répartissent entre 5 UMR CNRS (IRMAR en statistique, CReAHH en archéologie historique, CERHIO en histoire, LETG-COSTEL en géographie physique et environnement, ESO qui réunit des chercheurs et enseignants-chercheurs en géographie sociale et en sociologie, ainsi que d'autres disciplines des territoires et des espaces) et 14 EA (ACE en anglais, CRBC en études celtiques, ERIMIT en langues, littératures et civilisations, LIDILE en linguistique et didactique des langues ; M2S et VIPS en STAPS ; CIAPHS en sciences sociales, CREAD en sciences de l'éducation, CRPCC en psychologie, « Recherches en Psychopathologie » en psychologie clinique ; APP en arts, CELLAM en littératures, HCA en histoire de l'art, PREFics en sociolinguistique et sciences de l'information et de la communication). Des liens de plus en plus institutionnalisés existent également avec des établissements publics de recherche autres que le CNRS, dont l'INRIA et l'INSERM.

La recherche d'une structuration en unités cohérentes a incité à rechercher des rapprochements avec des équipes de recherche d'autres établissements. Ainsi, 14 des 19 unités sont multi-établissements, et offrent des cadres stimulants pour l'activité de recherche. L'université s'engage à poursuivre dans cette voie en privilégiant les structurations au sein de la région bretonne et avec les universités des Pays de la Loire. Elle s'engage également à soutenir ses chercheurs pour que les progrès accomplis en matière de production scientifique soient poursuivis. Pour l'ensemble des unités en ALL et SHS, 85% des enseignants-chercheurs ont été considérés comme « producteurs » par l'AERES, dont les quatre-cinquièmes appartiennent à des unités de recherche évaluées A ou A+.

Une recherche fondamentale de qualité dans l'ensemble de nos secteurs disciplinaires est indispensable à la mise en place d'enseignements universitaires de qualité, notamment pour les masters, qu'ils soient « professionnels » ou de recherche. De la même manière, il ne peut y avoir de recherche finalisée sans recherche fondamentale en amont. C'est à partir de recherches disciplinaires fortes que peuvent se construire des approches pluri-, inter- ou trans- disciplinaires au sein des unités de recherche, de manière à pouvoir mieux appréhender les objets complexes. C'est le sens des deux créations d'unités qui ont été proposées pour ce contrat quinquennal (CIAPHS : sociologie, AES, criminologie ; VIPS : sociologie, activités physiques et sportives, histoire du sport). A l'image du projet de Labex CAMPEUR, projet interdisciplinaire sur les espaces ruraux présenté par l'UEB à l'initiative de l'université Rennes 2, les projets concernant plusieurs unités et qui, de ce fait, sont structurants et susceptibles de donner lieu à des programmes interdisciplinaires ambitieux feront l'objet d'un soutien particulier par l'université.

Ces efforts permettront à l'université Rennes 2 d'être plus présente dans les appels à projets de recherche lancés par l'ANR, thématiques ou non (projets « Blancs » et projets « jeunes chercheurs » notamment, mais également programmes internationaux). L'université soutiendra aussi ses chercheurs dans l'aide au montage de projets européens.

Les recherches fondamentales trouvent un prolongement dans des innovations qui peuvent être d'ordre économique, allant jusqu'au transfert de technologie dans les secteurs où il est possible, ou d'ordre social. En effet, aussi variées que sont les disciplines scientifiques au sein des ALLSHS, les recherches menées à l'université Rennes 2 sont largement en prise avec des questions de société.

Diffusion et valorisation

Pour ce qui concerne la diffusion de leurs travaux, les chercheurs de l'université Rennes 2 bénéficient de la réussite et du dynamisme des Presses Universitaires de Rennes (PUR), qu'il conviendra d'accompagner dans leur mutation vers les humanités numériques

La médiation des activités de recherche bénéficiera de plus en plus des nouveaux outils numériques, notamment via la Web TV (l'aire d'U) de l'université Rennes 2, accessible via l'ENT. Dans le même esprit, le Service Commun de Documentation de l'université continuera à sensibiliser les chercheurs au dépôt des publications sous forme électronique dans l'archive ouverte HAL-SHS, et à expérimenter cette procédure.

La valorisation sociale de la recherche regroupe des activités de diffusion scientifique, des activités de médiation et de diffusion des connaissances en dehors de la sphère académique, sous forme, entre autres, de vulgarisation, d'animation de débats publics, d'activités de recherche partenariale avec des acteurs de la société civile ou d'innovations sociales. L'université Rennes 2 soutiendra ce type de valorisation.

. Pour ce qui concerne la valorisation transfert, l'implication de l'université Rennes 2 dans le GIS Bretagne Valorisation et dans la future SATT « Ouest Valorisation », dans le pôle de compétitivité « Images et Réseaux » et dans la technopole Rennes Atalante, conforte les partenariats socio-économiques qui ont contribué à l'objectif d'amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés.

Quelles qu'en soient les modalités, la valorisation de la recherche doit contribuer à la fois à la formation des doctorants et à l'insertion professionnelle des docteurs. En ce sens le souci de l'excellence de la formation des doctorants et de leur accompagnement professionnel avant, pendant et à l'issue de la thèse, constitue un objectif essentiel de ce contrat. Cette excellence passe par une politique active de recherche de financement de thèses : contrats doctoraux ; allocations régionales ; contrats CIFRE (en renforçant l'implication des collectivités territoriales et du monde associatif) ; financement par d'autres organismes (CNRS, ADEME, AUF, EGIDE par exemple) ; financements de thèses dans le cadre de recherches sur programme en réponse à des appels à projets. Elle passe aussi par une intégration forte des doctorants dans les unités de recherche (séminaires, comités de thèse, soutenances à mi-parcours, participation aux activités de recherche, tant fondamentale qu'appliquée, et une préparation, pendant le doctorat et après la thèse, par l'aide à la recherche de contrats postdoctoraux. L'objectif est celui d'une insertion professionnelle dans un délai réduit après la soutenance. Cette élaboration du parcours professionnel, en partenariat avec le bureau REVA (Reprise d'Etudes et Validation des Acquis) de l'université, la SATT « Ouest Valorisation » et l'APEC, fera l'objet d'une démarche qualité menée par le collège doctoral du PRES UEB. La mesure de l'insertion professionnelle des docteurs est conduite par l'ORESB (Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne), qui est appuyé sur l'université Rennes 2.

Diffusion de la culture

Lieu de diffusion des savoirs et d'élaboration de la recherche, l'université Rennes 2 est, par définition, un territoire de culture, dont la mission est d'accompagner la formation des étudiants en facilitant l'accès aux différents langages de la culture susceptibles de valoriser les compétences, d'élargir le champ des connaissances, d'affûter la sensibilité, de stimuler la créativité et de favoriser la relation à l'autre. Dans ce cadre, l'université entend développer une offre culturelle en symbiose avec savoirs disciplinaires et insertion professionnelle dans le domaine des ALLSHS. Reposant sur les potentiels existants, l'université Rennes 2 déterminera une politique culturelle forte appuyée notamment sur les

compétences des enseignants-chercheurs spécialisés dans les disciplines culturelles ou artistiques. Tout particulièrement, l'université encouragera et soutiendra les pratiques en finançant des projets culturels, portés par les associations, en apportant un soutien logistique à la réalisation de ces projets, et en actualisant sa communication (Newsletter, QR Code, application pour Smartphone). Dans ces domaines, des propositions de stages permettront aux étudiants de compléter leur formation ou de s'initier à des domaines de compétences nouveaux.

2- Internationalisation de l'université et construction de l'espace européen

L'objectif d'internationalisation de l'université Rennes 2 répond à une volonté politique d'ouverture européenne et internationale en lien avec la recherche d'attractivité de l'université, tant pour la formation que pour l'activité de recherche. Elle s'appuie sur les partenariats existants mais entend les structurer en fonction des priorités de recherche de l'établissement. L'accroissement du rayonnement de Rennes 2 suppose une volonté forte d'action en faveur de l'internationalisation de la recherche. L'internationalisation de l'université suppose d'encourager la mobilité des étudiants et des chercheurs et enseignants-chercheurs par une politique volontariste, avec un ciblage plus cohérent des priorités géographiques. Les dispositifs et formes d'action n'étant pas les mêmes, une distinction plus claire devra être instaurée entre politique européenne et politique internationale. Afin de favoriser le pilotage de la stratégie d'internationalisation, des outils seront mis en place pour croiser les informations entre direction de la recherche et service des relations internationales.

Les priorités géographiques sont de trois natures complémentaires. Pour les pays développés elles doivent s'appuyer sur les collaborations les plus dynamiques. Pour les pays émergents elles structurent quelques opérations fortes visant à renforcer les relations avec l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, en prenant appui sur l'Institut des Amériques et sur les collaborations plus ou moins institutionnalisées des unités de recherche. Enfin, pour le reste du monde, l'université Rennes 2 poursuivra son engagement en direction du monde francophone, et plus particulièrement du Maghreb. La stratégie d'internationalisation suppose une approche globale qui implique de renforcer les liens entre formation et recherche, d'une part, entre recherche et relations internationales, d'autre part. L'enjeu est, selon les secteurs, de développer des collaborations internationales de recherche à partir d'échanges déjà structurés en matière de formation et de diffuser de manière descendante vers les formations des partenariats qui fonctionnent en matière de recherche.

Formation initiale et continue

Sur le plan des formations, l'internationalisation se traduira par une offre accrue de masters internationaux. Des projets existent en STAPS, en Langues, en Sciences humaines. En Sciences sociales, le master délocalisé à l'Ecole Supérieure du Commerce Extérieur (ESCE) d'Hanoï est ouvert aux étudiants cambodgiens et laotiens, et se renforcera par des collaborations et mutualisations avec d'autres masters européens fonctionnant à Hanoï. Enfin plusieurs masters *Erasmus mundus* seront proposés ; des projets existent en Sciences de l'Information et de la Communication, en Sciences

humaines (Pratiques criminologiques), et en langues (études irlandaises, Amérique latine et études ibériques).

Par ailleurs, la mobilité des étudiants doit devenir un élément essentiel des formations. Un effort sera fait pour accroître la mobilité sortante en utilisant tous les dispositifs de financement (bourses Erasmus, bourses de mobilité du CROUS, bourses des collectivités territoriales, aides à la mobilité dans le cadre des stages obligatoires) ; selon une enquête réalisée par l'Agence Europe Education Formation France, l'université Rennes 2 occupait déjà en 2008-2009 la huitième place des universités françaises pour ce type de mobilité. Cependant, en lien avec les autres établissements du site rennais, un dispositif de formation linguistique des étudiants en mobilité sortante doit être envisagé. Pour ce qui concerne la mobilité entrante, l'université Rennes 2 poursuivra le suivi personnalisé des étudiants avec un objectif qualité, en relation avec le Centre de Mobilité Internationale (CMI) du PRES, dont l'université Rennes 2 est membre fondateur.

Adhérent depuis 2010 au réseau EUCEN (*European University Continuing Education Network*), le Service Formation Continue (SFC) de l'université Rennes 2 participe aux différentes conférences annuelles organisées par le réseau (Lille 2010, Gênes 2011). Son objectif est de contribuer au développement de la Formation Tout au Long de la Vie dans les universités européennes et de participer à l'élévation du niveau d'éducation des citoyens. L'université Rennes 2 est par exemple partenaire du projet « Ideal », piloté par l'UBO, lequel vise mettre en place la VAE pour les enseignants lituaniens et portugais. A l'horizon 2016, le SFC de l'université Rennes 2 s'engagera dans de nouveaux projets en partenariat avec d'autres universités françaises et européennes.

Recherche scientifique

La qualité et l'importance sociale des recherches menées dans notre université demandent à être mieux connues. Une des priorités de l'université Rennes 2 est donc d'accroître la visibilité des travaux de ses chercheurs, tant au niveau local, dans une logique de diffusion et de médiation sociale, qu'au niveau international, dans un contexte qui, qu'on le veuille ou non, soumet les universités à des logiques de concurrence et de classement. C'est en ce sens que l'université Rennes 2 organisera en juin 2012, puis tous les ans, des journées internationales de la recherche. Il s'agira de regrouper sur quelques jours plusieurs manifestations scientifiques, portées par différentes unités de recherche, et faisant intervenir de nombreux chercheurs étrangers.

L'internationalisation de la recherche est en effet l'un des défis à relever par l'université Rennes 2 au cours des prochaines années. Jusqu'alors, cette internationalisation s'est heurtée à un déficit de coordination de la politique internationale entre formation et recherche et à une nécessité de mieux faire collaborer la direction de la recherche et le service des relations internationales. En cette dernière année du quadriennal 2008-2011, l'équipe de direction a pris des initiatives en ce sens. Ainsi, en juin 2011, un Conseil Scientifique, élargi à l'ensemble des directeurs d'unités de recherche, a été consacré à la discussion des priorités Recherche à l'international, et une réunion des équipes administratives Recherche et International est destinée à préciser les collaborations nécessaires entre les services. Dès cette année, la priorité désormais affichée pour les coopérations qui articulent recherche et formation va conduire à un prolongement par un volet Recherche du partenariat régional euro-asiatique existant dans le master délocalisé de l'université Rennes 2 « Etude des relations économiques euro-

asiatiques », créé à Hanoï en coopération avec l'ESCE de l'université du Vietnam, volet Recherche sur la comparaison des intégrations régionales (UE – ASEAN), soutenu par une Chaire UNESCO et le CNRS (GDRI). En cohérence avec les priorités de l'université en matière de recherche, une attention particulière sera portée aux collaborations internationales dans les domaines des arts (cinéma, musique, arts plastiques et théâtre), de l'étude des violences et des âges de la vie (jeunesse, handicap, vieillissement), des questions identitaires, des études urbaines et rurales ainsi que de l'urgence environnementale.

Mobilité

La mobilité entrante - accueil de professeurs invités, chercheurs étrangers, post-doc, qui est un indicateur fort de l'attractivité internationale - fera l'objet d'un effort particulier. Outre la chaire des Amériques, déjà proposée par l'université, des chaires internationales seront accueillies par l'intermédiaire du PRES (chaires internationales UEB, action Marie Curie, programme R-Buce West). Le Centre de Mobilité Internationale du PRES et le CIREFE (Centre International Rennais d'Etudes de Français pour Etrangers), dont l'excellence dans les formations intensives en français (FLE) est unanimement saluée, sont des instruments précieux pour la mise en œuvre de la stratégie d'internationalisation de la recherche. L'université s'appuiera aussi sur le CIREFE pour développer le « Français sur Objectifs Universitaires » lequel propose une approche globale de l'aide à la réussite des étudiants étrangers : accueil, intégration, formation, évaluation. La mise en place et l'aménagement par le service des Relations Internationales d'un réel espace d'accueil pour les étudiants étrangers sont en cours.

Pour accroître la mobilité sortante et la mobilité entrante, des doctorants et des enseignants-chercheurs, l'université encouragera la participation à des consortiums sur projets internationaux (Russie, Haïti, Algérie, Chine, Vietnam...), la réponse à des appels d'offres européens (Programmes Marie Curie) et internationaux (COFECUB, PUF, AUF, CFQCU, etc.), et proposera des formations et de l'aide à la communication scientifique en langues étrangères.

Enfin, pour encourager la *mobilité des personnels*, enseignants et Biatos, le Centre de langues systématisera la mise en ligne de ressources pédagogiques en liaison avec le campus numérique du PRES : UEB c@mpus.

3- Politique de site et de réseaux

Structuration du site rennais

Les marges de manœuvre de chacune des universités sont très faibles dans le contexte créé par l'évolution de notre système éducatif et de recherche. Ce constat conduit à envisager, à Rennes comme dans les autres métropoles, le regroupement de tout ou partie des établissements du site relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et une mise en synergie avec les autres établissements.

La présence sur le site rennais de deux universités totalisant actuellement plus de 43 000 étudiants, de plusieurs organismes de recherche, avec une représentation très

forte du CNRS, de l'INRIA, de l'INSERM et de l'INRA, et de nombreuses grandes écoles, le tout concentrant près de 70% du potentiel de recherche en Bretagne, nous conduit naturellement à des rapprochements dans une logique de structuration de site.

Les actions communes entre les deux universités sont déjà nombreuses : formations communes ou cohabilitées, unités de recherches communes, partenariat au sein du Centre d'excellence Jean Monnet (plateforme de compétences scientifiques sur les questions européennes), coordination des schémas directeurs immobiliers et « eau-énergie », dispositif « convergenceS » d'insertion professionnelle, application « Pstages », mise en place d'annuaires d'anciens, module en ligne de formation aux techniques de recherche d'emploi (TREK), développement complémentaire des DAEU A et B, etc.

Dans le domaine de la recherche, un accord cadre a été signé entre les deux universités de Rennes. Il tend à dessiner une cartographie cohérente de la recherche rennaise ; pour cela est institué un comité de coordination scientifique composé de représentants des Conseils Scientifiques et des Directions de la recherche des deux universités, ainsi que de représentants des EPST impliqués. D'autres conventions sont en préparation avec l'IEP de Rennes et avec Agrocampus Ouest, dont plusieurs enseignants-chercheurs sont membres d'unités de recherche de l'université Rennes 2.

Dans le domaine des relations internationales, le GIS Centre de Mobilité International (CMI) a pour objet la gestion mutualisée de la mobilité sur le site de Rennes. En interaction avec les services RI des 2 universités et des grandes écoles qui composent le GIS, le CMI prend en charge l'accueil des chercheurs et des étudiants en mobilité : formalités administratives, aide au logement, intégration, formation en langue, animation culturelle.

Des collaborations se développent également avec l'ENS Cachan Bretagne : d'une part, le laboratoire M2S de l'université Rennes 2 sera installé, dès 2013, dans des locaux en construction à l'ENS, confortant les collaborations déjà existantes dans le domaine de la recherche en sport et de la formation (mise en place d'un magistère en codiplomation) ; d'autre part, la mise en place d'un département d'Arts dans une orientation relevant des Humanités numériques est envisagée, en association avec l'Université Rennes 2, et supposera des collaborations avec les départements d'Arts et l'EA « Arts, Pratiques et poétiques » de l'université Rennes 2.

Dans le cadre du prochain quinquennal ce rapprochement a vocation à se structurer d'une manière institutionnelle, dans une forme qui reste à déterminer. Il est ainsi envisagé la création d'un conseil stratégique inter-établissements, qui aura pour rôle de proposer des actions et des réalisations visant à rapprocher sur le plan fonctionnel l'université Rennes 2, l'université de Rennes 1 et les écoles, notamment par le renforcement des mutualisations de services. Cette organisation transformante du site devra associer étroitement l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du site (personnels, usagers, et partenaires). C'est dans ce cadre que nous soutenons, en particulier, la création prochaine de l'École Normale Supérieure de Rennes issue de l'École Normale Supérieure de Cachan, antenne de Bretagne.

Les formes de structurations envisageables sont nombreuses (notamment, grand établissement, fusion, simple partenariat au sein d'un EPCS ou d'une fondation, etc.), et présentent des niveaux d'engagement différents, mais également des avantages plus ou

moins importants et des inconvénients potentiels qu'il s'agira d'analyser afin de les éviter. Le choix et la mise en place de telles structures nécessitent donc un temps important pour l'analyse et le dialogue, tant entre les établissements qu'au sein de chacun d'entre eux. Toutefois, compte tenu de la rapidité de l'évolution du paysage de l'enseignement supérieur en France, les établissements rennais relevant du MESR ont tout intérêt à affirmer dès maintenant leur engagement pour une restructuration du site dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Dans cet ensemble, le rapprochement Rennes1 -Rennes 2 est l'élément essentiel de la politique de site de l'université Rennes 2. Au-delà des deux services interuniversitaires (SIUAPS, SIMPPS) déjà existants, des mutualisations pourront être opérées entre les services culturels (dans le domaine des moyens, de la programmation, de la liaison offre culturelle-formation-recherche), mais aussi entre les services Communication, Relations internationales et dans les domaines de l'action sociale et du développement durable. Plus engageant encore, des mutualisations sont amorcées dans les domaines de la documentation et des systèmes d'Information.

Compte tenu des caractéristiques de l'université Rennes 2, l'établissement jouera un rôle pilote dans la construction d'une politique culturelle de site et de réseau, tant avec les autres établissements d'enseignement et de recherche du site, qu'avec les établissements culturels (les conservatoires, l'Opéra, l'École des Beaux-Arts, le Théâtre national de Bretagne, la Bibliothèque municipale, les Champs Libres), les collectivités territoriales (ville, métropole, département, région), et les services déconcentrés de l'État (Drac, Crous, Daac).

Actuellement, une étude débute, soutenue politiquement et financièrement par Rennes Métropole, afin d'analyser la structuration actuelle des universités et grandes écoles rennaises, d'identifier les mutualisations possibles, et de proposer des scénarios pour une nouvelle structuration d'ensemble à échéance de quatre ou cinq ans. Du fait de l'hétérogénéité des établissements, de la diversité des cultures et des pratiques, tant administratives qu'académiques, le schéma de convergence s'appuiera sur un phasage progressif des différents travaux, fondé sur une analyse approfondie de l'existant et assurant un suivi régulier des actions ;

- a) la mise en place d'une Aide à la Maîtrise d'Ouvrage permettra de faire l'analyse de l'existant pour juin 2012, et d'envisager dans un second temps des préconisations de coordinations, de mutualisations, et de structurations ;
- b) les établissements auront alors ensuite à définir et valider les scénarios de convergence et, à terme, à choisir le type et le processus de structuration.

Dans le cas d'une structuration forte, de type grand établissement ou fusion, plusieurs années seront certainement nécessaires au regard des autres expériences nationales, pour mettre en œuvre les plans de convergence, ce qui porte à 2016, dernière année du prochain quinquennal et fin de mandat des équipes et conseils élus au printemps 2012, la date cible.

Une attention particulière sera portée à la communication interne et externe aux établissements, à l'association des services concernés à l'élaboration du projet, et à la mise en place de processus de validation progressive par les instances des établissements.

Le PRES : Université Européenne de Bretagne

Il s'agit pour l'université Rennes 2 de faire reconnaître la place et l'importance du champ scientifique des ALLSHS. Il faudra que les structurations futures, d'une part, garantissent le développement des recherches et des formations relevant de ce champ, d'autre part, permettent des collaborations équilibrées avec les autres champs scientifiques.

L'université Rennes 2 est membre fondateur du PRES, représenté au CA, au CS, au Directoire et au Comité de surveillance. Le PRES est pour la Région Bretagne un puissant outil fédérateur, de dialogue et de coordination des forces et des compétences scientifiques à l'échelle du territoire régional. Il contribue ainsi à la valorisation de ces compétences et à leur transfert vers le tissu économique régional, s'inscrivant de fait dans le schéma Régional d'Innovation. L'efficacité de cette structuration régionale suppose que chacun des pôles métropolitains soit lui-même organisé de façon cohérente et homogène. Ainsi, il y a convergence d'intérêt sur des objectifs partagés entre la structuration du site rennais, et articulation régionale assurée par l'UEB. Il s'agit ici de souligner l'engagement dans le PRES de l'université Rennes 2, qui est par ailleurs signataire du document commun que chacun des membres fondateurs a joint en annexe de son texte stratégique (cf. annexe).

Présente sur l'ensemble des actions du PRES, l'université Rennes 2 s'investira plus particulièrement dans le pilotage de l'observatoire ORESB, et dans le volet numérique avec notamment la mise en œuvre du projet « Campus prometteur » : UEB C@mpus.

Elle est également très active dans la politique de mutualisation documentaire, qui est appelée à se développer. Certaines actions se poursuivront : extension de la carte documentaire du PRES aux établissements associés, développement de Form@doct vers l'enseignement à distance. En revanche, d'autres doivent être initiées : constitution d'un portefeuille électronique commun aux établissements de l'UEB, dont les objectifs sont d'acquérir et de mettre à disposition, en complément de l'offre existante (bouquets de périodiques, bases de données, livres en ligne), des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins pluridisciplinaires des équipes de recherche ; mise en place d'un service de bibliométrie commun au PRES pour le référencement des publications scientifiques dans le WOS ; convergence des établissements vers le dépôt électronique obligatoire des thèses sur STAR.

Le campus numérique UEB C@mpus, labellisé campus prometteur en 2008, est un nouveau modèle de campus multi sites régional ouvert sur l'international, préfigurant le futur et qui associe étroitement enseignement, recherche, acteurs socio-économiques, et collectivités. Il s'inscrit dans une volonté régionale de bâtir un enseignement supérieur innovant et de qualité, s'appuyant sur le développement des technologies de l'information et de la communication. Il s'agit de coproduire au bénéfice de tous les établissements membres du PRES un ensemble structuré de ressources pédagogiques mutualisées et de services. Partant d'une vision ambitieuse, l'UEB C@mpus se décline concrètement sous forme de services novateurs et originaux au profit de la communauté scientifique et pédagogique. Par sa taille et sa cohérence l'UEB C@mpus constituera un dispositif de référence pour les autres pôles scientifiques, ainsi qu'un objet de recherche sur l'évolution de la pédagogie.

L'UNRB (Université Numérique Régionale de Bretagne) est désormais intégrée dans l'axe formation de l'UEB C@mpus au sein de « l'Université des TICE ». Celle-ci sera concrètement matérialisée par des espaces physiques sur trois des quatre sites majeurs (dont le campus Villejean, campus principal de l'université Rennes 2). Profitant pleinement de l'ICC (Infrastructure de Communication Collaborative), elle sera en mesure d'organiser des formations à distance à partir de chacun des sites du territoire régional. Cela permet la structuration d'un ensemble cohérent d'actions de formation destinées à l'ensemble des personnels impliqués dans les changements induits par la mise en œuvre massive de contenus et de services numériques.

Par ailleurs, l'université Rennes 2 est l'établissement porteur de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB), en partenariat avec le CNRS (UMS 3122). La MSHB qui fédère l'ensemble des unités de recherche bretonnes en ALLSHS autour de 4 axes (société et santé, usage des TIC, mondes armoricains et atlantiques, gouvernance dans les institutions publiques et privées) joue un rôle majeur dans la structuration des ALLSHS en Bretagne (1258 chercheurs et enseignants-chercheurs dont 42 % à l'université Rennes 2). Plate-forme SHS du PRES, la MSHB a déposé auprès du CNRS une demande de reconnaissance comme Unité de Service et de Recherche (USR). Le rôle central de la MSHB dans la recherche en ALLSHS va s'amplifier lors du prochain quinquennal, notamment grâce à la construction d'un bâtiment financé dans le cadre du CPER 2007-2013, et à l'installation de relais à Brest et à Lorient. Sur chacun de ces sites, les universités dotent la structure de moyens en personnel. A Rennes, l'université Rennes 2 a détaché une IGE et un ASI, la Région Bretagne finance une IGE, une ASI est financée sur budget propre. Pour sa part, le CNRS a affecté 4 ITA à l'UMS.

La MSHB est ainsi un appui pour les unités de recherches de l'université Rennes 2 et le principal instrument de leur mise en réseau avec les autres unités de recherches bretonnes. A ce titre, elle a vocation à être un jour directement rattachée au PRES.

Outre son rôle dans le développement des recherches en ALLSHS, la MSHB entend favoriser les collaborations entre les sciences humaines et sociales et les autres domaines scientifiques. A cet égard, trois directions seront privilégiées : la collaboration entre les SHS et les STIC, facilitée par la présence de Télécom Bretagne parmi les membres fondateurs et largement amorcée par la mise en place de la plate-forme LOUSTIC (Laboratoire des Observation et des Usages des STIC), laquelle est financée dans le cadre du CPER et appuyée sur la MSHB ; la collaboration entre les SHS et les sciences de la vie et de la santé, notamment en partenariat avec l'EHESP, qui co-anime l'axe « société et santé » à la MSHB ; et la participation aux recherches sur l'environnement matérialisées par la mise en place d'un OSUR, dont l'université Rennes 2 est partenaire. Ces priorités ne sont pas exclusives des collaborations permises par plusieurs GIS interdisciplinaires existants en Bretagne et en France.

Le Réseau des Universités d'Ouest Atlantique (RUOA)

L'université Rennes 2 sera un partenaire actif de la coopération interuniversitaire à l'échelle interrégionale via le Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA). Créé il y a dix ans afin de construire un espace interrégional et interuniversitaire commun, le RUOA fédère aujourd'hui les dix universités des régions Bretagne, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. Ayant pour vocation de favoriser les échanges afin de coordonner les politiques scientifiques et pédagogiques de ses membres, il n'a aucune

mission de gouvernance supra-établissements. Instance de concertation, il a pour objet principal la mutualisation et le partage des bonnes pratiques. Le RUOA est présidé à tour de rôle par les présidents des universités, et la présidence est assurée, en 2011 et 2012, par le président de l'université Rennes 2.

Organisé par groupes de travail, le RUOA a élaboré, entre autres, un guide de la mobilité pour les jeunes chercheurs, une carte interrégionale des formations professionnelles manquantes de niveau L3, une cartographie dynamique des activités de recherche et une application informatique permettant de connaître l'offre de masters sur l'ensemble du RUOA en fonction de la licence obtenue. Une étude « *Benchmarking* des structures infranationales de coopération interuniversitaire » vient d'être lancée, notamment.

Dans le contexte de restructuration de l'enseignement supérieur, le RUOA doit trouver sa place, il s'agit dans les toutes prochaines années de voir si l'utilité du réseau est avérée. Il peut avoir l'utilité d'une instance de coopération interuniversitaire, ou inter-PRES. Ainsi, un groupe de travail vient d'être mis en place pour faire l'inventaire des formations à effectifs restreints, et pour voir comment il est possible de mutualiser les moyens des universités pour en rationaliser l'offre. Un autre groupe de travail vise à mettre en place au sein du RUOA une instance d'évaluation des enseignants-chercheurs pour l'attribution de la prime d'excellence scientifique, pour pallier la disparition en 2012 de l'instance nationale.

Enfin, le SAIC « Presses Universitaires de Rennes » appuyé sur l'université Rennes 2 est l'une des actions phares du RUOA, les PUR étant désormais reconnues comme la première édition scientifique universitaire au niveau national.

Conclusion : gouvernance et pilotage

Pour assurer la mise en œuvre des projets retenus au titre du contrat d'établissement, l'organisation et la capacité de gestion de l'établissement doivent être renforcées et adaptées.

Ainsi, l'université Rennes 2 entend à la fois poursuivre les chantiers ouverts au moment du passage aux RCE et prendre de nouvelles initiatives en termes d'organisation et de gestion.

Sur le plan de la gouvernance, les fonctions supports (finances, ressources humaines, patrimoine, systèmes d'information et commande publique), désormais structurées au niveau central, seront réorganisées au sein des composantes de l'établissement (notamment les fonctions finances et ressources humaines). Dans cette perspective, le dialogue de gestion entre la direction de l'université et les UFR est en passe d'être formalisé à travers l'élaboration en cours de Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM). Le COM correspond à la déclinaison, au niveau des composantes, des priorités définies par le contrat d'établissement mais aussi à l'allocation de moyens que l'établissement entend, sur les cinq années du contrat, octroyer aux cinq UFR. La démarche contractuelle a vocation à promouvoir une vision commune de la stratégie de l'université mais aussi à clarifier et fluidifier les relations entre la direction et ses principales composantes.

En matière d'organisation et pour assurer efficacement la prise en charge des nouvelles responsabilités et compétences, le niveau central sera renforcé par la finalisation d'une équipe de direction générale, qui réunira, autour du Président, un directeur général et cinq directeurs généraux adjoints et directeurs.

En termes de pilotage, l'université privilégiera une approche pluriannuelle de son activité et de sa gestion. Sur un plan opérationnel et au-delà de la programmation pluriannuelle des investissements d'ores et déjà réalisée, une prospective financière générale, sur la durée du contrat, sera élaborée afin de disposer d'un outil permettant de faciliter les décisions visant à assurer le soutien financier des activités de l'établissement.

Dans le même esprit et répondant aux demandes du ministère, l'université Rennes 2 met d'ores et déjà en place une démarche de contrôle interne comptable et financier, destinée à identifier et maîtriser les risques liés à ces aspects.

Dans un contexte de profonds changements des modes de fonctionnement des universités, l'amélioration des conditions de travail et la professionnalisation des pratiques dans le domaine des ressources humaines constituent une priorité pour l'établissement, laquelle se traduit par la mise en place de dispositifs de prévention et de prise en charge des situations de souffrance au travail.

Par ailleurs, l'université entend promouvoir la parité en s'assurant de la représentation équilibrée entre femmes et hommes dans toutes les catégories d'emplois et dans toutes les instances de gouvernance.

Enfin, l'amélioration des pratiques en matière de ressources humaines passera par un approfondissement de l'approche pluriannuelle de la politique d'emploi, pour les activités tant d'enseignement et de recherche qu'administratives et techniques. En effet, seule une programmation pluriannuelle est susceptible d'assurer, dans des conditions d'efficacité satisfaisantes, la mise en œuvre des objectifs fixés en termes de lutte contre la précarité des emplois, de requalification des postes ou encore de redéploiement et de repyramidage.

Nombre des évolutions esquissées dans ce texte demandent la mobilisation à la fois de moyens financiers et de moyens en ressources humaines. La rationalisation de l'offre de formation que nous avons commencée, et qui est légitime au regard de l'utilisation des deniers publics, ne suffira pas pour dégager les moyens nécessaires. Par ailleurs, les possibilités de développement des ressources propres, quoiqu'existantes, sont beaucoup moins importantes en ALLSHS que dans les autres champs scientifiques. Si on prend de surcroît en compte que les critères appliqués pour le calcul des dotations des établissements sont également très défavorables aux universités ALLSHS, il devient évident qu'une évolution dans ces dotations conditionne en partie la réalisation des évolutions annoncées.

UNIVERSITE
RENNES 2
LE PRÉSIDENT

Jean Emile Gombert

Président de l'université Rennes 2